

L'ACCORD DES ADJECTIFS AVEC GENS

Explication et règle générale: *Gens*, qui est le pluriel du nom féminin *gent* ("race"), est aujourd'hui masculin pluriel. Il conserve de son genre ancien l'usage du féminin pour l'adjectif épithète qui précède ("les bonnes gens"); mais, si *gens* est utilisé dans une locution ("gens de lettres" par exemple), l'adjectif qui précède est au masculin pluriel.

N.B. De la liste annexée à l'arrêté du 26 février 1901: On tolérera, dans toutes les constructions, l'accord de l'adjectif au féminin avec le mot *gens*. Ex. "instruits ou instruites par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux ou soupçonneuses."

Cas spécifiques.

1. L'adjectif épithète précède immédiatement gens. Dans ce cas, l'adjectif se met au féminin: "De bonnes gens." "De vieilles gens."

2. L'adjectif suit gens. Dans ce cas, l'adjectif se met au masculin: "Des gens bons et honnêtes." "Des gens courageux."

3. Adjectif attribut ou participe (dans un temps composé). Se met toujours au masculin: "Ces bonnes gens sont bien naïfs." "Ces vieilles gens n'ont pas été compris." "Tous ces gens sont heureux." "Ces gens paraissent peureux."

4. L'adjectif ou le participe précède gens, mais n'est pas épithète. Il se met au masculin: "Compris par un homme de cœur, ces pauvres gens auraient eu une attitude moins agressive." "Heureux les gens qui savent se contenter de peu!"

5. Deux adjectifs précèdent gens, le second se terminant par un e muet au masculin comme au féminin. Le premier adjectif se met au masculin: "Quels honnêtes gens!" "De faux braves gens." "Tous ces braves gens."

6. Deux adjectifs précèdent gens, le second ayant une forme masculine qui diffère du féminin par l'absence de l'e muet. Les deux adjectifs se mettent alors au féminin: "De méchantes vieilles gens." "Toutes ces vieilles gens."

7. Cas de TOUS.

On emploie la forme masculine *tous* quand cet adjectif précède *gens* et qu'il en est séparé par un déterminant: "Tous les gens." "Tous ces gens."

Forme masculine aussi quand l'adjectif *tous* précède *gens* et qu'il en est séparé par un autre adjectif terminé par un e muet au masculin comme au féminin (voir ci-dessus, no. 5): "Tous ces braves gens."

Forme masculine enfin quand l'adjectif *tous* précède immédiatement *gens* et que ce nom est accompagné d'une précision: "Ils étaient assemblés, tous gens sérieux et respectables." "Ils étaient admirés, tous gens d'esprit et de valeur."

En revanche, on emploie la forme féminine *toutes* quand cet adjectif précède *gens* et qu'il en est séparé par un autre adjectif ayant une forme masculine qui diffère du féminin par l'absence de l'e muet (voir ci-dessus, no. 6): "Toutes ces vieilles gens."

Forme féminine aussi dans le groupe *toutes gens* non accompagné d'une précision: "Il sut s'accommoder de toutes gens." (cet emploi est rare et très littéraire).

8. Les expressions *gens de guerre, gens de robe, gens d'Eglise, gens de lettres*, etc. sont toujours du masculin: "De courageux gens de guerre."

9. Jeunes gens. Toujours du masculin: "De beaux jeunes gens." "D'heureux jeunes gens."

10. Les gens, désignant les domestiques, les partisans. Toujours du masculin: "Les gens du comte étaient fort dévoués et courageux."

Source: Jean Girodet, *Pièges et difficultés de la langue française*. Paris, Bordas, 1988. 347.